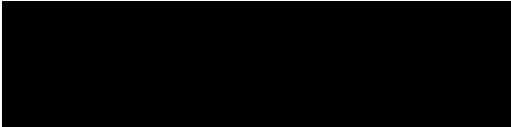
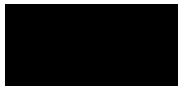




Québec, le 3 juin 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.060



Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 15 mai dernier dans laquelle vous avez posé les 3 questions suivantes :

- 1- Les établissements de santé produiront-ils au Ministère un rapport financier annuel au 31 mars 2025 (AS-471) ?
- 2- Ce rapport sera-t-il disponible en format FFP comme au cours des années précédentes ?
- 3- Le MSSS publiera-t-il les données financières annuelles des établissements dans un format utilisable dans une base de données comme au cours des années précédentes?

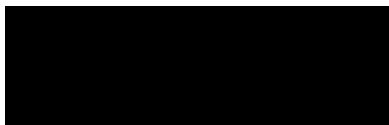
À cet égard, nous vous transmettons sous l'onglet 1 les renseignements détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

<https://www.cai.gouv.qc.ca/protection-renseignements-personnels/citoyens-protection-renseignements-personnels/recours-devant-commission>

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,



Annie Larivière

p. j. 1